



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



SOMMAIRE

PAGES

3	ÉDITORIAL
4-5	LES TEMPS FORTS 2019
6	LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES
	1. NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT POUR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES
8-9	LES ACQUISITIONS
10-11	LES PROJETS DE RESTAURATION
12	LE CHÂTEAU EN PARLE
	2. NOS ACTIONS EN FAVEUR DU RAYONNEMENT DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
14-15	LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES
15	LES PUBLICATIONS
16	LES JEUNES AMIS
	3. NOS RESSOURCES
18-19	RÉSULTATS FINANCIERS
20-21	COMMENT NOUS SOUTENIR ?
22	REMERCIEMENTS



EN COUVERTURE

Détail du Portrait d'Alexandrine Jeanne
Le Normant d'Étiolles, peint par François Boucher
en 1749. Acquisition 2019

2019, dans la continuité des Jeunes Amis, une année importante pour l'intégration des jeunes au sein de l'association et la création des générations d'Amis de demain : les Jeunes Ambassadeurs.

ÉDITORIAL

Thierry ORTMANS
Président



Fondée en 1907 pour remédier à l'état de délabrement des châteaux de Versailles et de Trianon, la Société des Amis de Versailles œuvre depuis plus de cent ans avec passion et enthousiasme à la restauration, à l'embellissement et au rayonnement du château et du domaine de Versailles.

Forte de près de 5.000 membres, l'association mobilise ses membres et donateurs afin de contribuer de manière significative aux projets d'acquisition ou de restauration portés par l'Établissement public.

En 2019, l'association a contribué à l'enrichissement des collections du Château par l'acquisition de pièces de mobilier et d'œuvres d'art à hauteur de 295.000,00€. À cela s'ajoutent les dons d'œuvres pour un montant de 31.508,00€. Onze projets de restauration d'œuvres et de décors ont également été menés. Ces opérations, qui témoignent du dynamisme de la Société des Amis de Versailles, ont été financées par des dons et des legs.

Depuis la création des Jeunes Amis en 2016, les jeunes ont trouvé leur place au sein de l'association. Avec le lancement du groupe des «Jeunes Ambassadeurs» en 2019, les membres de 18 à 30 ans peuvent partager ensemble leur passion pour le Château.

Plus de 200 visites au Château et hors les murs ont ponctué l'année 2019. À travers un programme riche et diversifié, nos membres ont pu enrichir leur connaissance du Château et de son domaine et découvrir des monuments méconnus ou des lieux privés. Plusieurs rencontres exceptionnelles avec des conservateurs ont été proposées, y compris pour nos Jeunes Amis à qui nous souhaitons transmettre notre passion pour ce patrimoine exceptionnel.

L'équipe de l'association, cinq personnes, peut aussi compter sur le soutien actif d'une trentaine de bénévoles, notamment pour l'encadrement des activités culturelles.

Pour mener à bien l'ensemble de nos missions, votre soutien est déterminant. Merci à tous de votre engagement à nos côtés!





LES TEMPS FORTS 2019

22 janvier

À l'invitation de Jean Guéguinou, président du comité scientifique de *Versalia*, membres du comité, auteurs et conservateurs du Château sont réunis pour la parution du numéro 22 (2019) de la revue.

26 janvier [1]

Sous la conduite de Frédéric Lacaille, conservateur en chef, les Jeunes Amis découvrent l'exposition *Louis-Philippe et Versailles*, première exposition d'ampleur consacrée au roi des Français et à sa décision de transformer l'ancienne résidence royale de Versailles en un musée dédié à l'histoire de France.

11 juin [2]

263 membres assistent à l'assemblée générale annuelle de la Société des Amis de Versailles à l'Orangerie du château de Versailles.

16 juin [3]

81 coureurs portent les couleurs de l'association lors du Go Sport Running au château de Versailles. Grâce à leur participation et au reversement d'une partie des frais d'inscription, des projets de restauration en faveur du château sont menés chaque année.

Juillet [4]

Création des Jeunes Ambassadeurs, groupe réunissant les membres de la Société des Amis entre 18 et 30 ans.

7 septembre [5]

L'équipe salariée et les bénévoles des Amis de Versailles se relaient au Forum des Associations pour faire découvrir aux Versaillais les missions de l'association et les nombreuses activités culturelles qu'elle organise.

23 septembre [6]

À l'occasion de la soirée annuelle Sociétaires et Bienfaiteurs qui rassemble plus de 400 membres, seize visites commentées ont été organisées sur le thème *Figures de Versailles*.

9 octobre [7]

Les donateurs ayant contribué à la restauration de la statue de Saint Augustin sont invités à une visite du chantier de la Chapelle Royale, avec l'Atelier de restauration Tollis.

23-24 novembre [8]

Pour la troisième année consécutive, la Société des Amis de Versailles est présente au salon *Histoire de Lire* à Versailles, pour faire connaître ses publications et les ouvrages publiés avec son soutien. En 2019, l'association a présenté l'ouvrage *Le Goût pour les laques d'Orient* de Stéphane Castelluccio.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES

112

ANS D'EXISTENCE

11

PROJETS DE
RESTAURATION D'ŒUVRES
ET DE DÉCORS

6

ACQUISITIONS
ET DONNS D'OBJETS

400

PROJETS DE MÉCÉNAT
DEPUIS 1907

3

VOYAGES EN FRANCE
ET À L'ÉTRANGER

246

VISITES PROPOSÉES,
AU CHÂTEAU ET
« HORS LES MURS »

4520 MEMBRES

223 MEMBRES BIENFAITEURS

1022 MEMBRES SOCIÉTAIRES

3076 MEMBRES ADHÉRENTS DONT

181 JEUNES AMIS

18 MEMBRES À VIE

7964

ABONNÉS FACEBOOK

3678
FOLLOWERS SUR TWITTER

368
MEMBRES DU GROUPE LINKEDIN

24 ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES

5 SALARIÉS

30 BÉNÉVOLES ACTIFS

3573 HEURES DE BÉNÉVOLAT

PLUS DE 10M€

ENGAGÉS EN FAVEUR DU CHÂTEAU
DEPUIS 2009



1 Nos actions de mécénat pour le château de Versailles

La Société des Amis de Versailles a acquis en février 2019 **le portrait d'Alexandrine Jeanne Le Normant d'Étiolles réalisé par François Boucher en 1749**. Le tableau, figurant le second enfant de Jeanne-Antoinette Poisson - future Madame de Pompadour - et de son époux Charles Guillaume Le Normant d'Étiolles, serait le seul portrait peint du vivant de l'enfant, emporté brutalement par la maladie à l'âge de neuf ans. Le portrait a été acquis grâce au mécénat de la Société des Amis en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.



LES ACQUISITIONS

En 2019, la Société des Amis de Versailles a contribué à l'enrichissement des collections du Château avec six acquisitions ou dons d'objets.



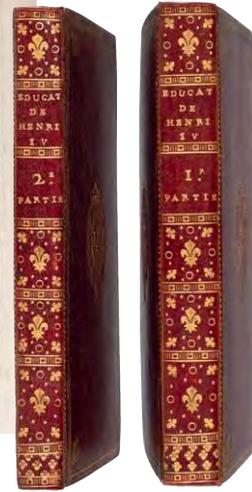
En avril 2019, Messieurs Jérôme Plouseau et Christophe Caramelle ont fait don par l'intermédiaire de la Société, d'un **cartel à draperies et vase en bronze doré, de François Caranda, « Horloger du roi par livraison »** et installé à Versailles à partir de 1778. Ce cartel « à l'antique surmonté d'un vase » était placé dans l'appartement du duc de Normandie – second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette.



En septembre 2019, Monsieur Franck Paquette a offert au château, par l'intermédiaire de la Société des Amis de Versailles un **dessin de Georges-Paul Leroux, Vue des anciens quinconces depuis le Tapis vert (recto) et Vue de la colonnade (verso)**, réalisé vers 1910.



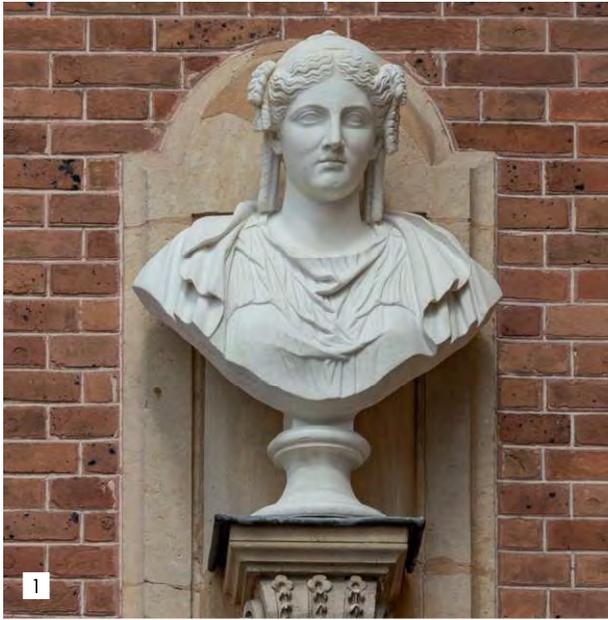
Au cours de l'année 2019, Monsieur Pascal Monté a offert au château, par l'intermédiaire de la Société des Amis de Versailles, **10 jetons dont certains de la Maison de la Reine Marie Leszczynska et de la Maison de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe.**



En novembre 2019, Monsieur Edouard de Royère a fait don au Château, par l'intermédiaire de la Société, d'**un ouvrage aux armes de Louis XVI intitulé L' Education de Henri IV, par M.D. Béarnais, écrit par l'abbé Duflos.** Publié en 1790, cet ouvrage en deux volumes destiné à l'éducation de Louis XVII est l'un des derniers livres aux armes de Louis XVI.



Dans le cadre de l'exposition *Versailles Revival 1867-1937*, la Société des Amis de Versailles a remis au Château l'**épée d'académicien de Pierre de Nolhac.** Celle-ci avait été offerte par la Société des Amis de Versailles et la Société des Sciences morales des Lettres et des Arts de Seine et Oise en 1923. Le clavier en coquille asymétrique est ciselé d'une vue de la Cour royale du Château de Versailles, de la Chapelle et de la Grille Royale, d'un visage rayonnant symbole du Roi Soleil, d'une plume et d'une branche de laurier.



LES PROJETS DE RESTAURATION

AUX CÔTÉS DES CAMPAGNES DE MÉCÉNAT DU CHÂTEAU

En 2019, la Société des Amis de Versailles a de nouveau participé à la campagne de restauration des **bustes de la cour de Marbre** [1]. Depuis 2014, vingt-six bustes ont été restaurés par l'intermédiaire de l'association, dont trois en 2019 : un buste de Romain, un de Gallien et une Dame romaine. Ces trois bustes ont été adoptés grâce aux dons de Mademoiselle Madeleine Faucheu-Bureau et de Messieurs Pierre Constantin et Alain Péan-Châtelain.

La Société des Amis de Versailles s'est également associée à la campagne de restauration du **décor sculpté de la Chapelle royale** [2] qui comprend une trentaine de statues représentant allégories et grandes figures du christianisme. Fin 2019, la Société des Amis de Versailles a adopté quatre statues : la statue de Saint Augustin réalisée par Guillaume Coustou et la statue de la Foi de François Barrois grâce au mécénat collectif de la Société des Amis de Versailles, la statue de Saint Matthias réalisée par Jean de Lapierre grâce à la Fondation Obélisque et la statue de Saint Simon de Jean-Louis Lemoyne grâce au mécénat de Marcello Lo Giudice.

DU CÔTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

En 2019, les travaux de restauration des Appartements de la Reine se sont poursuivis. Dans la perspective de la réouverture de ces espaces au public, l'association soutient le château à travers le financement de trois grands projets.

En avril 2019, **la salle des Gardes de la Reine** [3], a rouvert ses portes au public. Après la restauration du plafond par les American Friends of Versailles, la Société des Amis de Versailles a financé la restauration de menuiseries, des marbres, des bronzes et de deux tableaux de Coypel, grâce aux dons reçus et aux legs de Madame Yvonne Fortin et de Monsieur Lucien Beaudet.

Par ailleurs, le legs de Monsieur Marcel Raynal et les dons de nombreux Amis permettent de restaurer la **Bibliothèque de Marie-Antoinette et son supplément** [4]. Les magnifiques boiseries sculptées par les frères Rousseau, auteurs du décor du Cabinet de la Méridienne et du Cabinet Doré, avaient perdu de leur éclat et le mécanisme d'origine de la « bascule à verrou à pignon » des vitrines de la bibliothèque a également fait l'objet d'une restauration. La restauration, débutée en mai 2017, s'est achevée au printemps 2020.

Enfin, après une première phase de restauration, dite architecturale, du **Cabinet de la Méridienne** [5] entre 2011 et 2015, la Société des Amis de Versailles finance la restitution des tissus du Boudoir de la Reine grâce au legs de Madame Françoise Estrade et aux dons de nombreux Amis, afin de rendre à cette pièce son aspect d'origine et toute l'intimité voulue par Marie-Antoinette.



Retrouvez toutes les opérations de mécénat réalisées par la Société des Amis de Versailles dans son Grand Livre du Mécénat, consultable en ligne : www.amisdeversailles.com/ Rubrique mécénat

LE CHÂTEAU EN PARLE





2 Nos actions en faveur du rayonnement du château de Versailles



1



2



3



4

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES

En 2019, 246 visites ont été proposées au château et « hors les murs ». Près de 1 500 membres ont pu ainsi participer à une ou plusieurs activités.

Trois voyages ont été organisés et accompagnés par Brigitte Brisset, membre du conseil d'administration : la Toscane des Médicis, une excursion de printemps en Suisse, et un séjour dans le Yorkshire. Selon le schéma mis en place en 2016, les voyages contribuent au financement de projets de mécénat grâce aux dons des participants.

MERCI À TOUTES LES INSTITUTIONS QUI ONT ACCEPTÉ D'OUVRIR TRÈS EXCEPTIONNELLEMENT LEURS PORTES AUX AMIS DE VERSAILLES.

- [1] Galerie Dorée de l'Hôtel de Toulouse, actuel siège de la Banque de France.
- [2] Rencontre avec les maîtres d'art. Avec Anne Anquetin : Maître d'art, passementière.
- [3] Hôtel de Bourvallais, actuel Ministère de la Justice.
- [4] Au cœur de la cavalerie de la garde républicaine.
- [5] Promenade nocturne au Petit Trianon pour les membres Bienfaiteurs.
- [6] Exposition « Madame de Maintenon. Dans les allées du pouvoir ». Visite sous la conduite des commissaires de l'exposition Alexandre Maral et Mathieu Da Vinha.



Le programme culturel fait l'objet de trois publications annuelles.

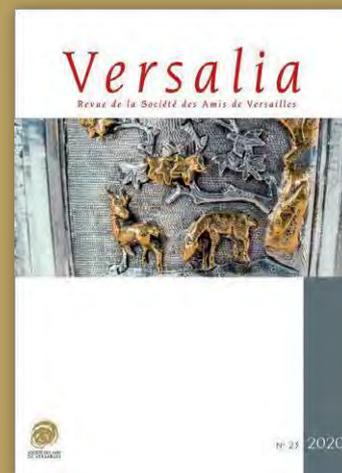


5



6

DIFFUSER LA CONNAISSANCE DE VERSAILLES



Fin 2019 est paru le numéro 23 de la revue *Versalia*. Créée en 1997, *Versalia* est une revue scientifique de renommée internationale ayant pour objectif d'enrichir les connaissances sur le domaine national de Versailles.

Entièrement financée par l'association, *Versalia* propose des articles de référence sur tous les aspects de l'art et de l'histoire du château de Versailles et de son domaine, signés par d'éminents conservateurs de musées, historiens et auteurs. *Versalia* s'attache également depuis plusieurs années à publier les premiers travaux de jeunes chercheurs.

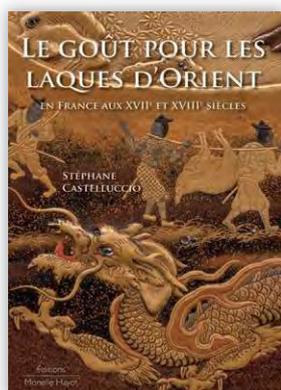
Le partenariat avec la plateforme Persée a abouti et permet aujourd'hui la consultation en version numérisée de tous les articles publiés de 1998 à 2017.

À partir de 2019, *Versalia* bénéficie du généreux mécénat de la Fondation La Marck, fondation sous l'égide de la Fondation de Luxembourg.

SOUTIEN À LA PUBLICATION D'OUVRAGES EN LIEN AVEC VERSAILLES

En 2019, l'ouvrage *Le goût pour les laques de Chine et du Japon à Paris au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles* de Stéphane Castelluccio, publié aux éditions Monelle Hayot, a reçu le soutien financier de la Société des Amis de Versailles. Il a également été présenté lors du salon *Histoire de Lire* les 23 et 24 novembre 2019, à l'Hôtel de Ville de Versailles.

Cet ouvrage offre une synthèse de l'histoire du goût pour les laques en France à l'époque moderne, depuis leur importation jusqu'à leur usage, soit pratique soit comme pièces de collection, dont plusieurs sont conservées au Château de Versailles.





1



3



4



2



5

LES JEUNES AMIS

Depuis quelques années, la Société des Amis de Versailles s'attache à sensibiliser les plus jeunes à la sauvegarde du patrimoine. Grâce à son programme dédié aux Jeunes Amis, elle entend former les générations de mécènes de demain, afin que le château de Versailles et son domaine continuent de rayonner à travers le monde..

Les Jeunes Amis sont animés en trois clubs (0-10 ans, 11-15 ans, 16-25 ans). Grâce à leur adhésion, ils bénéficient d'un accès gratuit, illimité dans tout le Domaine et coupe-file à l'entrée A du Château. L'option duo, incluse dans l'adhésion, leur permet d'être accompagnés d'une personne de leur choix à chaque visite, y compris aux Grandes Eaux Musicales de jour. Surtout, les Jeunes Amis sont associés à une opération de mécénat au minimum chaque année et sont invités à la découvrir lors de visites et

rencontres exceptionnelles qui leur sont réservées. Chaque projet de mécénat des Jeunes Amis donne lieu à la réalisation et à la publication d'un livret permettant de retracer l'histoire de l'œuvre ainsi que les différents enjeux et étapes de sa restauration.

Depuis le lancement de la phase de test du pass Culture, la Société des Amis de Versailles participe à l'expérimentation menée par le ministère de la Culture. Entre août et décembre 2019, ce sont 23 Jeunes Amis de 18 ans qui ont ainsi rejoint la Société des Amis de Versailles.

En 2019, une initiative a été lancée pour animer et développer la communauté des jeunes adultes (de 18 à 30 ans) membres de la Société. Les «Jeunes Ambassadeurs» ont ainsi été créés en juillet 2019 et comptent aujourd'hui 39 participants.

- [1] et [3] *Sous la conduite de Frédéric Lacaille, conservateur en chef, les Jeunes Amis découvrent l'exposition « Louis-Philippe et Versailles ».*
- [2] *Création des Jeunes Ambassadeurs.*
- [4] *Visite des Jeunes Amis lors de la Soirée Société et Bienfaiteurs.*
- [5] *Visite « Les secrets des techniques du mobilier », sous la conduite d'Yves Carlier, conservateur général du patrimoine, chef du département de la gestion des collections.*

LA RESTAURATION DU CANOT DE MARIE-ANTOINETTE

En 2019, les Jeunes Amis ont été associés à la restauration d'éléments du canot de promenade de Marie-Antoinette qui aurait été fabriqué en 1777 et découvert à la fin du XIX^e siècle, par Pierre de Nolhac, conservateur du musée de Versailles. En bois peint blanc, les moulures rechapées or, le canot d'environ dix à douze mètres de long se présentait comme un véritable salon flottant. À l'arrière, une cabine vitrée permettait à la Reine de s'installer confortablement lors de ses promenades sur le Grand Canal.

Les Jeunes Amis seront invités à l'accrochage du canot dans la galerie des Carrosses fin 2020-2021.



RÉSULTATS FINANCIERS

En 2019, la Société des Amis de Versailles a engagé 548.000,00€ en faveur du Château. Ces achats ont été financés à hauteur de 460.000,00€ par les produits de l'année (dons, legs et reprise de fonds dédiés) laissant donc une insuffisance de financement de l'ordre de 88.000,00€. Les frais généraux ont augmenté en raison des frais de personnel avec le départ d'une salariée et le surcoût lié aux congés maternité et aux congés maladies. Ces deux points expliquent en grande partie la perte de l'exercice. Malgré la perte constatée, nos fonds propres s'élèvent à 737.000,00€ au 31 décembre 2019.

COMPTE DE RÉSULTAT 2019 SIMPLIFIÉ

	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS		
Cotisations	477.376€	461.795€
Dons	292.463€	352.026€
Legs, assurances-vie et donations	24.168€	734.328€
Activités	95.392€	123.538€
Ventes	18.725€	20.913€
Reprise sur provisions et amortissements	28.517€	0€
Autres	2.064€	2.262€
Total des produits d'exploitation	938.705€	1.694.861€
CHARGES		
Dépenses de mécénat en faveur du château	377.212€	4.336.757€
Charges de personnel	372.263€	313.476€
Autres charges de fonctionnement	284.937€	330.275€
Soutien aux publications	20.000€	0€
Coûts des activités	58.967€	71.700€
Coût d'achat des produits vendus	52.206€	45.863€
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	4.053€	14.633€
Total des charges d'exploitation	1.169.638€	5.112.704€
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-230.933€	-3.417.843€
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	5.080€	10.313€
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et aux dépréciations		
Intérêts et charges assimilées		
RÉSULTAT FINANCIER	5.080€	10.313€
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1+2)	-225.853€	-3.407.530€
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0€	0€
Impôt sur les bénéfices	2.586€	6.705€
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	142.988€	2.946.908€
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	149.747€	120.842€
TOTAL DES PRODUITS	1.086.773€	4.652.082€
TOTAL DES CHARGES	1.321.971€	5.240.252€
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - total des charges)	-235.198€	-588.170€

BILAN SIMPLIFIÉ 2019

	31.12.2019	31.12.2018
	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	7.272 €	2.378 €
Immobilisations financières	12.183 €	12.183 €
Total actif immobilisé	19.455 €	14.561 €
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours	47.381 €	42.798 €
Créances	84.132 €	1.287.903 €
Valeurs mobilières de placement	250.000 €	250.000 €
Disponibilités	1.446.932 €	647.742 €
Charges constatées d'avance	21.897 €	3.437 €
Total actif circulant	1.850.342 €	2.231.879 €
TOTAL ACTIF	1.869.797 €	2.246.441 €

	31.12.2019	31.12.2018
	NET	NET
FONDS PROPRES ET AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise	393.226 €	393.226 €
Report à nouveau	579.679 €	1.167.849 €
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-235.198 €	-588.170 €
Autres fonds associatifs		
Total fonds propres et autres fonds associatifs	737.707 €	972.905 €
PROVISIONS ET FONDS DEDIÉS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13.352 €	37.908 €
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés autres ressources	222.214 €	215.455 €
Total provisions et fonds dédiés	235.566 €	253.363 €
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes	558.448 €	697.954 €
Autres dettes	0 €	0 €
Produits constatés d'avance	338.076 €	322.219 €
Total emprunts et dettes	896.524 €	1.020.173 €
TOTAL PASSIF	1.869.797 €	2.246.441 €

Extrait du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31/12/2019

À l'assemblée générale des membres de l'association Société des Amis de Versailles,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société des Amis de Versailles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.
(...)

IV. VÉRIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 28 mai 2020
Le Commissaire aux Comptes
International Audit Company
Fabienne Hontarrede

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

EN TANT QUE PARTICULIER

Devenez membre de la Société des Amis de Versailles

Adhérer à la Société des Amis de Versailles, c'est :

- apporter un soutien à l'action de l'association pour le château de Versailles ;
- concourir à la restauration du château et de son domaine et à l'enrichissement des collections ;
- contribuer au rayonnement de ce patrimoine exceptionnel et à sa transmission aux générations futures ;
- bénéficier d'un programme d'activités culturelles exclusif.

La Société des Amis de Versailles propose plusieurs formules d'adhésions (Adhèrent, Sociétaire, Bienfaiteur et Jeune Ami) permettant de bénéficier de nombreux avantages selon le type d'adhésion choisi. Chaque membre reçoit une carte nominative valable pour l'année civile.

Adhérez à l'association :

[www.amisdeversailles.com/Rubrique Adhérer](http://www.amisdeversailles.com/Rubrique%20Adhérer)

MERCI À TOUS NOS MEMBRES ET DONATEURS PARTICULIERS
QUI SE SONT MOBILISÉS À NOS CÔTÉS EN 2018 !

AVANTAGES DES AMIS	ADHÉRENT	SOCIÉTAIRE	BIENFAITEUR
ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AU CHÂTEAU ET DANS TOUT LE DOMAINE Château (audioguide compris), domaine du Trianon, jardins y compris les jours de Grandes Eaux Musicales ou de Jardins Musicaux, galerie des Carrosses, expositions temporaires	*	*	*
ACCÈS COUPE-FILE AU CHÂTEAU Accès coupe-file à l'entrée A du pavillon Dufour	*	*	*
PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES EXCLUSIF Visites, conférences, rencontres, excursions, voyages	*	*	*
RÉDUCTIONS SUR LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE DOMAINE	*	*	*
TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET OFFRES CHEZ NOS PARTENAIRES	*	*	*
VISITES «PRIVILÈGE» Visites privées avec des experts, conservateurs ou propriétaires		*	*
INVITATIONS À DES SOIRÉES PRIVÉES Expositions temporaires, grande soirée annuelle...		*	*
VERSALIA Revue de la Société des Amis de Versailles (1 numéro/an)		*	*
VISITES «PRESTIGE» Invitations à des visites et soirées d'exception			*
CHÂTEAU DE VERSAILLES MAGAZINE (4 numéros/an)			*

Faites un don avec réduction d'impôt

Vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu

Fidèle à ses missions de restauration, de conservation, d'enrichissement et de rayonnement du château de Versailles, la Société des Amis de Versailles est active aux côtés des équipes en charge du mécénat et s'associe aux campagnes de l'Établissement public du château. Vous pouvez choisir de soutenir l'un des projets en cours financés par la Société des Amis de Versailles ou de faire un don libre. Les dons consentis à notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Participez à un projet de mécénat avec les Amis :
[www.amisdeversailles.com/Rubrique mécénat](http://www.amisdeversailles.com/Rubrique%20mécénat)

Vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Grâce à notre partenariat avec la Fondation du patrimoine, vous pouvez soutenir les projets de la Société des Amis de Versailles tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don, dans la limite de 50.000€.

En 2019, les dons reçus par la Fondation du patrimoine ont contribué à l'acquisition du *Portrait de Jeanne Alexandrine Le Normant d'Étiolles, fille de la marquise de Pompadour*, peint par François Boucher en 1749. L'œuvre, qui figure le second enfant de Madame de Pompadour et de son époux Charles Guillaume Le Normant d'Étiolles, serait le seul portrait peint du vivant de l'enfant, emportée brutalement par la maladie à l'âge de neuf ans. Le portrait vient enrichir la galerie des proches de Madame de Pompadour présentée dans les appartements qu'elle occupa au-dessus des salons de Mars, de Mercure et d'Apollon, dans le corps central nord du Château.

Cette opération de mécénat s'inscrit dans le prolongement de l'action menée par la Société des Amis au profit de la restauration et du remeublement des Appartements de la favorite de Louis XV.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Faire un don avec réduction de l'IFI :

[www.amisdeversailles.com/Rubrique mécénat](http://www.amisdeversailles.com/Rubrique%20mécénat)

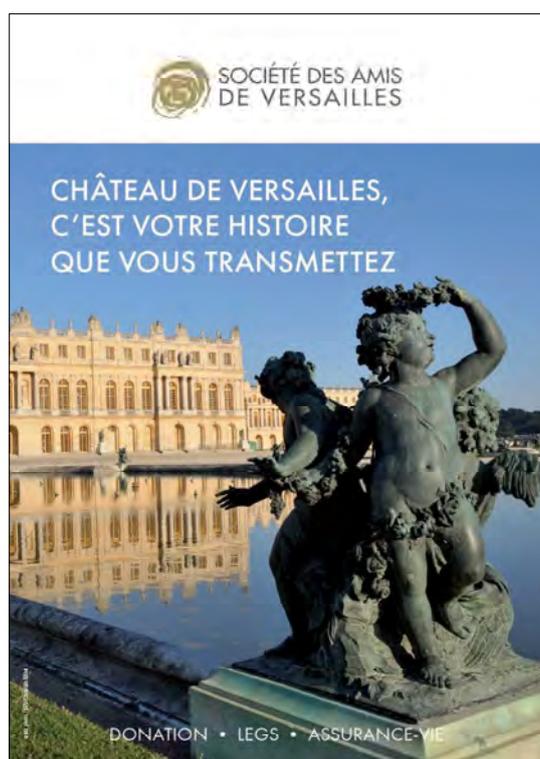
Transmettez tout ou partie de votre patrimoine à la Société des Amis de Versailles

Grâce aux legs et donations qu'elle reçoit chaque année, la Société des Amis de Versailles peut poursuivre et amplifier sa mission de conservation et de restauration du château et du domaine de Versailles, mission qu'elle mène avec passion depuis plus de cent ans !

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, notre association bénéficie d'une exonération totale des droits de mutation. Ainsi, si vous choisissez de léguer tout ou partie de vos biens à la Société des Amis de Versailles, vous avez la certitude que 100% du patrimoine légué reviendra à notre association à votre disparition.

- Effectif à votre décès, le legs suppose la rédaction d'un testament que vous pouvez modifier ou révoquer à tout moment.
- La donation est un acte notarié par lequel vous transmettez un ou plusieurs biens (somme d'argent, œuvre d'art, bien immobilier), et ce, de votre vivant. Dans certains cas, la donation permet de bénéficier d'avantages fiscaux.
- Le contrat d'assurance-vie n'étant pas soumis au quota des héritiers réservataires, vous pouvez transmettre votre capital à la Société des Amis de Versailles en la désignant comme bénéficiaire de votre contrat.

Contactez-nous pour recevoir notre brochure :
direction@amisdeversailles.com / 01 30 83 75 63



EN TANT QU'ENTREPRISE

Engagez votre société dans une démarche de mécénat avec la Société des Amis de Versailles



Afin de faciliter le mécénat des PME et des ETI, la Société des Amis de Versailles a conçu un événement clé en main, alliant mécénat d'entreprise et relations publiques au château de Versailles. L'opération qu'elle propose permet aux entreprises de créer des liens privilégiés avec leurs clients, prospects ou partenaires, dans un cadre prestigieux, tout en soutenant des projets en faveur du château de Versailles.

Le format est le suivant : en contrepartie d'un don, la Société des Amis de Versailles offre à l'entreprise mécène une visite privée des Grands Appartements et de la galerie des Glaces en dehors des heures d'ouverture au public. Ces visites privées sont organisées pour des groupes de 30 personnes et peuvent être suivies, si l'entreprise le souhaite, d'une réception dans les salons de l'association, situés au premier étage de l'aile des Ministres Nord et donnant sur la Cour d'Honneur du Château.

Tout don d'entreprise donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite de 20.000€ ou 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes, avec possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants (article 238 bis du CGI). Il contribue directement au financement d'un projet (participation à une campagne de restauration en cours ou participation aux acquisitions de mobilier et d'œuvres d'art) ou au développement de l'association.

En savoir plus :
mecanat@amisdeversailles.com / 01 30 83 75 63

MERCI AUX ENTREPRISES AMIRAL GESTION, CA INDOSUEZ, LAZARD FRÈRES GESTION AINSI QU'AUX FONDATIONS OBÉLISQUE ET LA MARCK POUR LEUR ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS EN 2019.

REMERCIEMENTS

La Société des Amis de Versailles tient à remercier chaleureusement ses membres pour leur fidélité et leur soutien, les mécènes particuliers et entreprises qui se sont engagés à ses côtés en 2019, ainsi que les bénévoles, dont les membres du conseil d'administration, pour leur formidable mobilisation à ses côtés.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 23-06-2020

M. Daniel de BEAUREPAIRE, Trésorier
Mme Chantal BLONDET
Mme Béatrice de BOURBON
DES DEUX-SICILES
Mme Brigitte BRISSET
Mme Véronique BUJON de L'ESTANG,
Trésorier adjoint
Mme Catherine CHADELAT
M. Bertrand CHARDON,
Secrétaire général adjoint
Mme Laurence DUPIN de LACOSTE
M. Franck FERRAND
M. Jean-Marc FORNERI, Vice-Président
M. Jean GUEGUINO, Vice-Président
Mme Catharine HAMILTON
M. Jean-Loup KUHN-DELFORGE
Mme Sabine de LA ROCHEFOUCAULD
M. Jean-Marc LE ROUX

M. Thierry ORTMANS, Président
M. Camille PASCAL
M. Jérôme PLOUSEAU
M. Philippe PREVAL
M. Jean-Michel RAINGEARD
M. Jean REPIQUET, Secrétaire général
M. Philippe SCHMITT
M. Grégoire SENTILHES

MEMBRES BÉNÉVOLES

M. Francis BOIGELOT
M. Julien BUTET
M. Christian CAMBRILLAT
M. Daniel DAVID
M. Michel DELAVEAU
Mme Martine DENIAU
Mlle Caroline DUCROCQ
Mme Marie DURIS
M. Jean FENECH
Mlle Rolande FISCHESSE

Mme Irina FOUGERON
Mme Maryse GAUBERT
Mme Océane GUICHARD
Mme Dominique HURRIER
Mme Véronique ISSENMANIN
Mme Annick JAUBERT
M. Jules LENCLEN
Mme Laurène MARTIN
M. Michel MASFAYON
Mme Céline MOITRY
Mme Martine MOULIN
Mme Céline PRADE
M. Frédéric RIEHL
Mme Geneviève ROGER
Mlle Lucille ROUX
Mme Ekatarina SCHMIT
Mme Pritie THOME
M. François TOUTAIN
Mme Sabine VERGNE





La restauration de la Bibliothèque du Dauphin, 400^e projet de mécénat de la Société des Amis de Versailles, débutera en 2020.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin - Page 2 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin
Page 3 : ©Christian Milet/EPV - Page 4 : ©Julien Butet, ©Marion Alicot, ©Christian Milet/EPV, ©Société des Amis de Versailles,
©Didier Saulnier/EPV - Page 7 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin - Page 8 : ©Château de Versailles, Dist. RMN
©Christophe Fouin - Page 9 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin - Page 10 : ©DR, ©Château de Versailles, Dist. RMN
©Christophe Fouin, ©Didier Saulnier/EPV, ©Société des Amis de Versailles - Page 13 : ©Château de Versailles, Dist. RMN
©Christophe Fouin - Page 14 : ©Société des Amis de Versailles - Page 16 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin,
©Julien Butet, ©Société des Amis de Versailles, ©Christian Milet/EPV - Page 17 : ©Château de Versailles, Dist. RMN ©Christophe Fouin
Page 22 : © Christian Milet/EPV - Page 23 : ©Christophe Fouin/EPV



*Détail du Portrait d'Alexandrine Jeanne
Le Normant d'Étiolles par François Boucher
en 1749.*



SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Société des Amis de Versailles

Château de Versailles

RP 834

FR - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : +33 (0)1 30 83 75 48

contact@amisdeversailles.com

www.amisdeversailles.com

chroniques.amisdeversailles.com

Retrouvez-nous sur :



YouTube